

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 25 septembre 2018**

Objet : Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie sur le Budget Principal

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq septembre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatorze septembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Plénière, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 50

Présents : 39 (dont 6 procurations) - 129 voix

Votants : 39 Pour (129 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) – 15 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Nady BOUALY – 1 voix
Mr Michel BREUILH – (suppléant de Mr Arnaud Collignon) - 1 voix
Mr Henri CERTE – (suppléant de Mr Francis Comby) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme Hélène Rome) - 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr Didier Marcellaud) – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mr Vincent JALBY – (procuration donnée à Mr Jean-Marie Bost) - 2 voix
Mr Philippe JENTY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE – (procuration donnée à Mr Michel Breuilh) - 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Alain Faucher) - 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – 1 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC - 1 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre) - 6 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – (suppléant de Mr Sylvain Gaudy) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (procuration donnée à Mr Patrick Duroux) – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Mathieu Hazouard) - 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Président Agglo Grand Guéret
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Départemental de la Corrèze
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Délégué Titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Midi Corrèze
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Présidente Département Creuse
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY – (et son suppléant)
Mr Didier BARDET – (et son suppléant)
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant)
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant)
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant)
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant)
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant)
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant)
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL - (et son suppléant)
Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant)

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Vice-Président Département Creuse
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Briance Combade
Président de la CC Creuse Grand Sud
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche

REÇU EN PREFECTURE

le 27/09/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-067-256728658-20180925-CS82_D627-D

ly

La délibération n°566 du 26 Septembre 2017 a autorisé le Président de DORSAL à solliciter, auprès d'un organisme bancaire, une ligne de trésorerie de **5M€** pour une durée d'un an.

Cette ligne de trésorerie a été contractée auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin, selon les conditions financières ci-dessous :

- Taux d'intérêt : Taux fixe de 0.82%
- Périodicité du paiement des intérêts : mensuelle
- Commission d'engagement : 0.15%
- Commission de gestion et de mouvement : néant
- Commission de non utilisation : 0.10 %
- Echéance : 20/10/2018

Intégralement mobilisée en 2017/2018 sur le Budget Principal, pour une charge d'intérêt totale de **40 000 €**, elle devra donc être remboursée à la Caisse d'Epargne le 20 octobre 2018.

En plus de ce remboursement, DORSAL doit honorer, à très court terme, les factures de fonctionnement et d'investissement ci-dessous détaillées :

Mois dépôt facture	Montant à payer – au 13/09/2018	Nombre de factures au 13/09/2018
Janvier	6 201 €	3
Février	5 155 €	3
Mars	369 436 €	28
Avril	1 843 550 €	95
Mai	781 069 €	48
Juin	2 373 177€	104
Juillet	869 123 €	54
Août	364 911 €	30
Septembre	164 082 €	11
Total général	6 776 709 €	376

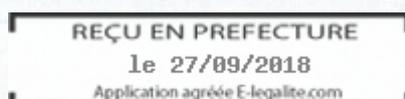
Or à ce jour, le **solde de trésorerie** du syndicat sur le budget principal est d'environ **400 000 €**.

C'est pourquoi le syndicat sollicite, pour couvrir au plus vite ces dépenses, une ligne de trésorerie d'un montant maximum de **12M€, pour une durée d'un an**.

En parallèle, le syndicat a mis en œuvre les actions ci-dessous pour améliorer rapidement sa trésorerie sur le budget principal :

- Encaissement prochain (titres déjà émis) d'un montant de 788 000€ relatif notamment aux versements des acomptes des EPCI sur les opérations de l'Axe2 bis (Septembre) ;
- Encaissement de 1,450 M€ de la Région en paiement d'acomptes sur les conventions Axe 2bis et d'un solde sur une convention SDAN Pilote (Octobre/Novembre) ;
- Encaissement de 1 M€ au titre du FEDER en paiement d'un solde sur la programmation 2007/2013 et d'un acompte sur la programmation 2014/2020 (Novembre) ;
- Encaissement de 5.4M€ au titre du FSN en paiement d'acompte sur le SDAN Pilote et Axe 2 bis (Novembre) ;
- Encaissement de 203 272 € en remboursement de la TVA de l'avenant 29 présenté à Axione Limousin fin Août (Octobre) ;
- Encaissement d'environ 886 740 € en remboursement de la TVA (demande a posteriori de récupération de TVA, faite à la DGFiP le 10/08/2018, sur les opérations ffth du SDAN Pilote payées avant Avril 2017) (Décembre).

Soit un total d'environ **9 700 000 €** susceptibles d'être encaissés avant la fin de l'année.



Dans la continuité DORSAL va entreprendre un travail :

- sur les conventions « département »,
- sur les avenants d'affermage signés avec AXIONE Limousin pour récupérer la TVA sur les opérations de Montée en Débit (encours d'environ 1,5M€ à ce jour),
- d'estimation des factures à venir sur l'exercice budgétaire 2018 mais aussi sur les prochains,
- d'élaboration de tableaux d'alerte et de pilotage.

Enfin, le syndicat a été informé qu'il ne pourra pas percevoir d'acompte LEADER sur l'exercice 2018, voire même sur l'exercice 2019, (participation totale d'environ 3M€ sur certaines opérations de l'Axe2bis sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne).

Face à ces difficultés de trésorerie, il semble nécessaire de prévoir très rapidement, la mise en place d'une **nouvelle ligne de trésorerie**, sur le Budget Principal, d'un montant de **12 millions d'euros**, qui permettra :

- d'une part, de rembourser la ligne de trésorerie de 5 M€ qui arrive à échéance le 20 octobre 2018,
- d'autre part, par manque de visibilité sur les délais d'encaissement des subventions (FEDER, FSN, LEADER....) de permettre au syndicat de pouvoir payer le stock de factures en cours.

La mise en place des actions citées plus haut pour encaisser de nouvelles recettes devrait permettre de couvrir les dépenses à venir (factures et charges courantes DORSAL).

Après délibération, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité, sur le budget principal, la mise en place d'une nouvelle ligne de trésorerie en continuité de celle qui arrivera à échéance le 20 octobre prochain, dans la limite de 12 millions d'euros, sur une durée de 1 an, après avoir négocié au mieux avec les banques.

Ils autorisent également le Président à signer tout document se rapportant à cette ligne de trésorerie.

L'arrêté de décision définitif viendra préciser l'établissement bancaire retenu, la date de mise en place de la ligne, la durée du contrat et les conditions financières (index, marge, commission). Cet arrêté sera transmis aux membres du comité syndical à titre d'information.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,
27, bd
de la Cordene
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

